



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

## **Semaine nationale sans fumée : Santé Canada doit encourager la réduction des risques et les produits de prochaine génération**

Imperial Tobacco Canada est d'avis qu'en offrant aux fumeurs des produits novateurs de grande qualité, ils choisiront des produits potentiellement moins nocifs.

**MONTRÉAL, le 22 janvier 2018** – Dans le cadre de la Semaine nationale sans fumée, Imperial Tobacco Canada est d'avis qu'en adoptant les principes de réduction des risques, Santé Canada pourrait permettre aux fumeurs de choisir d'autres produits, comme des produits de vapotage et des produits chauffant le tabac au lieu de le brûler. Cette démarche permettrait d'atteindre la cible de réduction du taux de tabagisme au Canada établie à moins de cinq pour cent avant le délai prévu de 2035.

Les produits chauffant le tabac et les produits de vapotage sont des dispositifs à piles qui n'utilisent pas la combustion pour transmettre la nicotine; par conséquent, l'utilisateur inhale de la vapeur plutôt que de la fumée. La majorité des substances toxiques contenues dans les émissions de cigarette sont le produit de la combustion et, sans combustion, il y a beaucoup moins de substances toxiques. Un rapport établi par le Royal College of Physicians du Royaume-Uni mentionne qu'étant donné que « ce n'est pas la nicotine qui est responsable de la majeure partie des risques associés au tabagisme, mais les autres composants de la fumée de tabac, la santé et l'espérance de vie des fumeurs d'aujourd'hui pourraient être considérablement améliorées si le plus grand nombre d'entre eux était encouragé à utiliser une source de nicotine sans fumée ».<sup>1</sup>

« Afin de permettre aux fumeurs de choisir entre la cigarette et d'autres produits – sans combustion, qui présentent donc potentiellement moins de risques –, il est essentiel que le gouvernement du Canada mette en place des règlements qui les informent du potentiel de réduction des effets nuisibles, explique Eric Gagnon, directeur, Affaires externes et corporatives d'Imperial Tobacco Canada. En mettant en place un cadre réglementaire raisonnable et durable qui appuie la réduction des risques et les produits de prochaine génération, le gouvernement fédéral peut réduire les répercussions du tabac sur la santé publique », a-t-il ajouté.

Les produits de vapotage contenant de la nicotine sont actuellement illégaux au Canada, à moins d'avoir été approuvés par Santé Canada. Aucun des produits sur le marché canadien n'a été approuvé, ce qui fait en sorte qu'ils sont tous illégaux.

---

<sup>1</sup> *Electronic Nicotine Delivery Systems and Electronic Non-Nicotine Delivery Systems*, rapport de l'Organisation mondiale de la santé, août 2016.

Le projet de loi S-5, qui est actuellement à l'étude à la Chambre des Communes, vise à légaliser les produits de vapotage et à instituer un cadre réglementaire pour ces produits. Le règlement d'application de la Loi aura des répercussions considérables sur les habitudes des consommateurs, qui pourraient décider de délaisser les cigarettes traditionnelles pour se tourner vers des produits sans fumée. Certains gouvernements, dont celui du Royaume-Uni, ont déjà adopté une approche pragmatique par rapport à ces nouveaux produits et fournissent activement l'information nécessaire aux fumeurs.

« À titre de plus grande entreprise internationale de tabac et de nicotine, nous comprenons les besoins complexes des fumeurs; c'est pourquoi notre entreprise a investi plus de 2,5 milliards de dollars américains depuis 2012 pour concevoir une gamme de produits de prochaine génération (PPG) comme les produits de vapotage et les produits chauffant le tabac, a déclaré Eric Gagnon. Il est crucial que le gouvernement fédéral modifie son approche actuelle concernant les produits de prochaine génération afin de permettre aux fumeurs de choisir des produits potentiellement moins nocifs s'ils le désirent » a-t-il ajouté.

L'expiration de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme en mars 2018 représente une occasion supplémentaire pour le gouvernement fédéral de reconnaître le mérite des principes de réduction des risques pour atteindre sa cible de cinq pour cent plutôt que d'ajouter des mesures de contrôle des produits du tabac plus radicales et inefficaces, qui ne font qu'alimenter la croissance des produits du tabac illicites. « Pour réduire le taux de tabagisme, le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts sur la sensibilisation des consommateurs aux solutions de rechange qui présentent moins de risque que le tabagisme et sévir contre l'industrie du tabac illégale qui continue de croître et qui approvisionne plus de 20 pour cent du marché avec des cigarettes non réglementées et exemptes de taxes », a mentionné M. Gagnon.

-30-

**Pour plus d'information ou pour une demande d'entrevue, communiquez avec:**

Joanne Lépine  
Torchia Communications  
Bureau: 514 288-8290 poste 216  
[jlepine@torchiacom.com](mailto:jlepine@torchiacom.com)

Paul Vaillancourt III  
Torchia Communications  
Cell: 514 996-6224  
[paulv@torchiacom.com](mailto:paulv@torchiacom.com)